



Commune de Saint Sulpice & Cameyrac

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle des Fêtes :

Le jeudi 08 Avril 2021 à 18h30

Compte tenu des dispositions en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire, cette réunion se déroulera en absence de public.

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour accompagné de la note de synthèse ainsi que le procès-verbal de la séance du 04 Mars 2021

Je vous rappelle que toutes les questions orales concernant le conseil municipal doivent être posées par écrit 2 jours au moins avant la séance du conseil.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

A Saint-Sulpice-et-Cameyrac, le 01 Avril 2021



Le Maire
Pierre COTSAS

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan des opérations foncières et immobilières 2020
2. Compte de gestion 2020
3. Compte Administratif 2020
4. Affectations du résultat 2020 de la section de fonctionnement
5. Budget Primitif 2021
6. Taux 2021 des 2 taxes locales
7. Subventions aux associations 2021
8. FDAEC 2021
9. Personnel communal - Prime annuelle 2021
10. Tarif pour la publicité du bulletin municipal
11. Tarif pour le séjour de mai pour le point jeune
12. Aménagement au droit du Pôle Jeunesse – Demande de subvention

Questions orales déposées conformément à l'article L. 2121-19 du CGCT et à l'article 5 du règlement intérieur.

Pour information : Décisions prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT